

sans compter les employés des sociétés d'État, qui emploient, à elles seules, 146,200 personnes; le nombre des fonctionnaires du service civil de l'État canadien atteignait donc le total de 344,362 au 30 septembre 1960. Le chiffre publié par le Bureau fédéral de la statistique pour le mois d'avril 1961 est à peu près le même, soit 344,540.

Mais à ces fonctionnaires qui figurent sur les listes de paye fédérales il faut ajouter les membres des forces armées canadiennes, qui sont au nombre approximatif de 120,000. Il y a aussi les juges, les députés fédéraux, les sénateurs, les ministres, le Gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs provinciaux, les employés ambulants du ministère des Mines et des Relevés techniques. Il faut y ajouter ceux des commissions internationales dont fait partie notre pays et dont le nombre n'est pas publié. Sans compter ceux dont je n'ai pas trouvé le nombre, on constate que les 344,500 fonctionnaires fédéraux, ajoutés aux 120,000 membres des forces armées, forment un total de 464,000 fonctionnaires figurant à la liste de paye fédérale.

Il intéressera peut-être mes honorables collègues de connaître certains chiffres indiquant la croissance des services publics. Quelques-uns de ces chiffres visant la période la plus reculée ne sont pas nécessairement précis, mais ce sont les plus exacts dont dispose le Bureau fédéral de la statistique.

Voici les chiffres illustrant l'évolution du service civil:

Année	Nombre de fonctionnaires
1886	4,514
1900	4,662
1912	20,016
1922	41,094
1932	44,008
1942	83,781
1952	131,646
1961	202,807

Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre approximatif de 135,000 employés des diverses sociétés et agences d'État, et vu la question soulevée par le sénateur de Cap-Breton (l'honorable M. Macdonald) je devrais sans doute dire quelques mots de ces organismes.

Ces sociétés et agences d'État se divisent en trois groupes. Le premier se compose de «corporations d'agence», qui sont au nombre de dix et emploient 9,600 personnes. Ce sont des agences comme la Commission de la capitale nationale, l'*Atomic Energy of Canada Limited* et la *Canadian Arsenals Limited*.

Il existe treize organismes que l'on appelle «corporations de propriétaire» et qui emploient 122,093 personnes. En voici quelques

exemples: la société des chemins de fer Nationaux du Canada, la société centrale d'hypothèques et de logement, l'*Eldorado Mining and Refining Company Limited*, la *Polymer Corporation*, la société Radio-Canada, et Air-Canada. Il y a cinq autres organismes que l'on désigne simplement «autres organismes» et qui n'emploient pas tout à fait 2,000 personnes—1,987 pour être exact. Entre autres la Banque du Canada, la Banque d'expansion industrielle et la Commission canadienne du blé.

Je vous prie de m'excuser de vous donner autant de chiffres, mais j'estime qu'en étudiant une mesure de ce genre—on ne l'a pas fait à l'autre endroit et je ne formule pas de critique—nous devrions, étant donné le peu de temps à notre disposition, réunir autant d'éléments que possible pour en apprécier la valeur.

Après vous avoir cité un si grand nombre de chiffres, permettez-moi maintenant de vous parler pendant un instant des personnes. J'aimerais dire un mot de quelques personnes appartenant à la fonction publique qui ont tant contribué, au cours des années écoulées, à façonner cette fonction, à lui donner la personnalité qu'elle a et qui ont créé un esprit de service non pas à leur égard mais envers le public canadien. Il serait odieux de parler des personnes qui occupent actuellement bon nombre de ces postes car, conformément à l'adage:

Ne'er of the living can the living judge  
Too blind the affection and too fresh  
the grudge

Un des sous-ministres éminents du ministère de la Justice et qui devint plus tard membre de la Cour suprême du Canada, a été M. E. L. Newcombe. Je pourrais également signaler le nom d'un de ses successeurs, M. Stuart Edwards. Au conseil privé, pendant de longues années, il y a eu un personnage important du nom de M. E.-J. Lemaire. Au ministère des Travaux publics, M. James Hunter a été sous-ministre pendant longtemps et à la Défense nationale, ce fut M. G. J. Desbarats qui a été sous-ministre pendant de longues années. Personne, à mon sens, n'a contribué davantage que sir Arthur Doughty à rendre les Canadiens conscients de leur histoire, lui qui a été archiviste fédéral pendant si longtemps. Les honorables sénateurs se souviennent de M. G. D. Findlayson, surintendant des Assurances qui a comparu maintes fois devant les comités sénatoriaux et qui, outre ses autres fonctions, a été l'auteur de la loi sur la pension du service civil de 1924.

C'est M. J. H. Grisdale qui a donné au ministère de l'agriculture sa moderne organisation. Il y avait au Nord canadien, M. Charles Camsell dont la biographie a été